



Réf : F16028.03

Direction du développement durable  
des territoires (DDDT)  
Centre administratif de la province Sud  
(CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06  
3dt.contact@province-sud.nc

## FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

### ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier en deux (2) exemplaires  
à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.  
Direction du développement durable des territoires  
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)  
Centre administratif de la province Sud  
Pour tout renseignement, contacter le SICIED  
Tél : 20 34 00 Courriel : 3dt.contact@province-sud.nc

- \* L'EXPLOITANT (indiquer la dénomination) Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie  
déclare avoir mis en service la ou les **INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**  
suivantes : Station d'épuration de 257 EqH, résidence LA CROIX DU SUD
- \* NUMERO D'ARRETE D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIEE OU DE RECEPISSE DE DECLARATION DE OU  
DES ACTIVITES CONCERNEES :  
2010-119091/DENV \* du (jj/mm/aaaa) 27/04/2010
- \* DATE DE MISE EN SERVICE : (jj/mm/aaaa) 01/08/2012

### LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

- \* Commune : MONT-DORE
- \* Adresse : RUE DU MARAIS SAINT-MICHEL
- \* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :  
X : 455160 Y : 219302

- \* Fait à Nouméa, le (jj/mm/aaaa) 28/03/2022
- \* Par (Nom - Prénom du signataire) : BOYER Guillaume
- \* Qualité du signataire : Directeur de l'aménagement des Programmes et du Patrimoine
- \* Signature : Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie

**Guillaume BOYER**

Directeur de l'aménagement  
des Programmes et du Patrimoine

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 789 900 F d'amende)

\*Champs obligatoires

Direction du développement durable  
des territoires (DDDT)  
6, route des Artifices  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tel : 20 34 00 - Fax 20 30 06  
3dt.contact@province-sud.nc

**Envoyer**